

# Sorl'Inf

Bulletin municipal  
de Saint-Sorlin de Morestel  
Octobre 2023

Chères Saint-Sorlinoises, Chers Saint-Sorlinois,

Il y a quelques temps il m'avait été suggéré de changer le nom du village (je n'ai d'ailleurs toujours pas compris pourquoi), on pourrait proposer SAINT-SORLIN EN TRAVAUX... Après le nettoyage d'automne, vient le lifting de fin d'année.

Nous l'attendions depuis si longtemps : la réunion de lancement des travaux de rénovation de la mairie et de la transformation de l'ancienne école en salle des fêtes a eu lieu le 20 septembre.

Les services de la mairie n'ont pas été délocalisés mais peuvent ponctuellement être inaccessibles. Nous nous adaptons face aux petits désagréments occasionnés et vous remercions d'en faire de même.

Le 25 septembre, le Département de l'Isère se lance dans des travaux impressionnants de sécurisation de la montée de la Frette. Si cette route barrée suscite quelques réactions, il serait bien mal venu de ne pas remercier les services du Département pour cette opération de haute envergure.

Le 17 octobre, un radar pédagogique mobile a été installé Route de La Frette. Il est actuellement en phase d'essai, de nombreux tests devant être validés avant sa mise en route réelle.

Le 19 octobre, la croix de la place de l'église est descellée. Le 23 octobre débute le renforcement du mur de la place de l'église surplombant la cour de l'école. L'ancien mur n'est plus suffisamment solide et ne résistera pas longtemps si rien n'est fait.

Votre vie quotidienne est impactée par les conséquences de ces travaux ? Anticipez ! Installez Panneau Pocket sur votre téléphone mobile, tablette, ou ordinateur.

L'équipe municipale est ravie de voir la concrétisation d'une partie de ses projets avec un budget maîtrisé. Nous sommes convaincus que, tout comme nous, vous en apprécierez le résultat.

Nicole GENIN

Il n'y a pas eu de conseil municipal en octobre. Néanmoins, nous vous faisons part de certains dossiers :

- L'Etat dirige une partie de ses projecteurs sur les transitions tant environnementales, réglementaires ou encore sociétales. Certes, l'urgence de ces transformations est bien légitime, mais il peut s'avérer regrettable que l'étiquette « urgence », soit accentuée d'un caractère d'imminence. Car ce sont au final bien les communes qui doivent prendre les dossiers sous les bras. C'est ainsi qu'il nous est demandé de rendre compte avant le 31 décembre 2023, de la façon dont nous décidons de définir au sein de chaque commune, des **Zones d'Accélération d'Energie Renouvelable...** Vaste programme quand on sait qu'il peut être question de panneaux photovoltaïques (sur les toits certes mais foule de propositions est possible), d'éoliennes (Saint-Sorlin semble ne pas être concerné), de méthaniseurs, de géothermie, etc...

Fort heureusement, consciente de la réalité de la tâche, et dans son rôle d'harmonisation du territoire, nous sommes aidés par la CC Balcons du Dauphiné. Courant décembre, nous devrions être en mesure d'organiser une concertation des habitants.

- Un chantier invisible aux habitants se déroulera sur deux années en interne au sein des services administratifs de la mairie. Bien que l'air du temps soit à la dématérialisation, le dernier maillon de la chaîne manipule une masse considérable de papier. Chacun peut facilement imaginer l'ère d'avant. Ces documents sont bien entendu, après usage, détruits, jetés, rangés, ou archivés. Les équipes municipales se succédant, chacun a fait de son mieux avec ses propres critères de sélection. Et c'est ainsi que le rayon « archives » devient impressionnant.

Le dernier **archivage protocolaire** remontant à une époque inconnue et par une personne non identifiée, nous avons pensé de bon aloi de remettre de l'ordre dans les archives. Nous avons fait appel à un professionnel en la matière. Son travail s'effectuera en 2024. Il est venu une première semaine en septembre, pour évaluer l'envergure de la tâche. D'ores et déjà, 1 m3 est à éliminer, ce qui sera fait de façon réglementaire dans le respect du traitement des données personnelles.

Ce dossier est estimé à 4000 €.

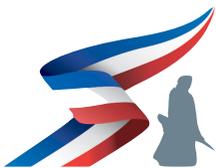
- Un véhicule a été repéré par une caméra de vidéo surveillance lors d'une tentative de cambriolage Route des Voûtes dans la nuit du 13 au 14 octobre. la plaque d'immatriculation est illisible. Si vous apercevez ce véhicule : c 15, Couleur claire avec un attache remorque et une galerie faite maison en tube carré, merci de le prendre en photo avec la plaque d'immatriculation lisible et d'envoyer cette photo à la mairie. Il est important que sur la même photo on voit la plaque d'immatriculation ET la galerie. Merci de votre aide !



- Suite à l'envolée des prix à la pompe, nous mettons en garde les particuliers, les professionnels de la route ainsi que le milieu agricole. Une recrudescence des tentatives de siphonnage des réservoirs des véhicules a été constaté à plusieurs reprises sur la commune. Gardez l'œil bien ouvert et restez vigilants !

**INFO SÉCHERESSE : Jusqu'à nouvelle décision préfectorale, nous sommes toujours placés en alerte niveau 3/4.**

## VIE DU VILLAGE



### Commémoration de l'armistice du 11 novembre.

Nous vous donnons rendez-vous **devant le monument aux morts à 11 h** en compagnie des pompiers de Dolomieu, et de notre porte drapeau Denis Reynaud (représentant FNACA de notre commune), tout récemment décoré en vertu de son implication au sein du Comité de la FNACA.

À l'issue de la cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié, en toute convivialité, sur place si la météo le permet, ou à l'école en cas de pluie. Nous aurons beaucoup de plaisir à vous retrouver, grands et petits, lors de cette cérémonie.

**Les pompiers de Dolomieu** nous informent que leur **prochain passage de vente de calendriers** en porte à porte se déroulera pendant les 2 premières semaines de novembre. Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil !



## Écho des sorties de nos écoliers dans l'ENS du Petit Valency :

Fin septembre, les 2 classes de l'école de St Sorlin de Morestel se sont rendues chacune à son tour au site ENS du Petit Valency.

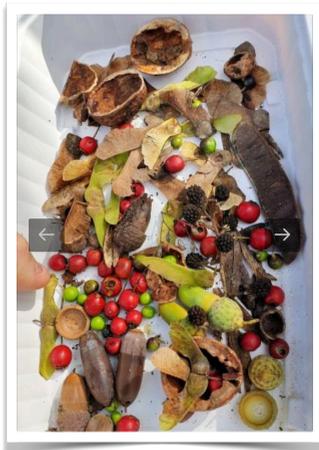
Jeudi 28 septembre, les 17 PS-MS (Petite et Moyenne Section) ont pris la route à pied direction l'ENS pour rejoindre Esther LAMBERT, intervenante nature qui les attendaient pour faire plusieurs activités.

Au programme de cette sortie :

- un atelier sensoriel (toucher, vue et odorat),
- une chasse aux images,
- une capture de petites bêtes pour les observer de plus près
- et une collecte de fruits d'automne.

Cette sortie était financée par les Balcons du Dauphiné.

Une 2e sortie sur le même site est prévue au printemps.



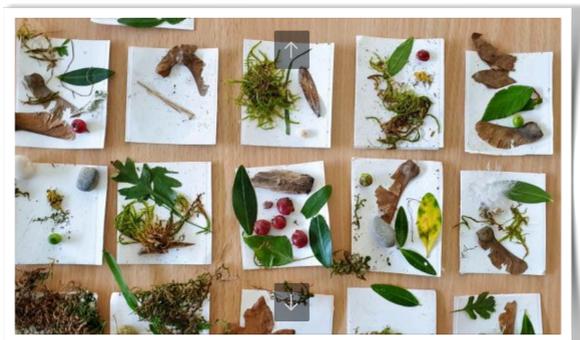
Vendredi 29 septembre, les 29 GS-CP (Grande Section et Cours Préparatoire) se sont aussi rendus à pied à l'ENS pour rejoindre Damien PERIN, intervenant nature dans le cadre du projet ENS auquel la classe participe et financé par le conseil départemental.

Ils ont fait 3 activités :

- un jeu sur le "vivant et non-vivant",
- une activité de recherche à partir de fiche identité des arbres
- et aussi une capture et observation de petites bêtes.

Une 2e sortie est prévue à l'étang de Mépieu au printemps.

Ces sorties NATURE permettent de sensibiliser les enfants à la biodiversité environnante et de découvrir des espaces naturels de proximité.



Un **GRAND MERCI**  
à toutes les bonnes volontés  
qui ont concouru à la propreté notre village !



Le 7 octobre 2023 nous n'étions qu'une poignée, mais nous savons que vous êtes nombreux à avoir pour habitude de ramasser les déchets lors de vos promenades.

Grâce aux efforts de tous, il est beaucoup plus agréable de se promener à Saint-Sorlin de Morestel.

Merci également à l'équipe enseignante de notre commune qui s'emploie à inculquer à la jeunesse le gène « soin de la planète ».

### Collecte pour recyclage à l'école de Saint-Sorlin :

L'école de Saint-Sorlin de Morestel a obtenu le label E3D niveau 1, il s'agit d'une reconnaissance des efforts menés à l'école concernant **les gestes bons pour la planète**.

Nous continuons toujours nos efforts pour protéger la planète et avons créés **de nouvelles collectes au sein de l'école où tout le monde peut amener des choses sur les horaires et jours d'ouverture**.

Vous trouverez ci-dessous la liste des choses collectées au sein de l'école :

- ▶ **Bouchons en plastique** pour l'association Handi'chiens qui finance l'achat et la formation de chiens pour les personnes handicapées.
- ▶ **Cartouches d'encre** d'imprimante jet d'encre et laser pour la société LVL qui aide les enfants.
- ▶  **Lunettes de vue et solaire** adultes, enfants et bébés pour l'association la Montagne du Bonheur qui intervient tous les étés au Ladakh en Inde himalayenne.
- ▶ **Fournitures scolaires usagées** (feutres, stylos, surligneurs, crayons à papier, etc.), en lien avec l'association locale de Corbelin ECOLIERS DU MONDE qui parraine des écoliers népalais pour leur scolarité.
- ▶ **Gourdes de compotes ou yaourts** à boire, pour le recyclage cela rapporte un peu d'argent pour la Coopérative scolaire de l'école.
- ▶ **Capsules Tassimo**, pour le recyclage cela rapporte un peu d'argent pour la Coopérative scolaire de l'école.
- ▶ **Dentifrices en tubes et brosses à dents**, pour le recyclage cela rapporte un peu d'argent pour la Coopérative scolaire de l'école.
- ▶ **Piles** pour le recyclage, bientôt en partenariat avec l'association Batribox.



Céline Gaillard, Directrice de l'école Maryse Budin

## Le département continue la mise en œuvre de la 2<sup>ème</sup> tranche de son programme de sécurisation de la RD16.

Un enrochement de 5m de haut se fera sous la chaussée, qui à terme, aurait pu s'effondrer. Déjà une partie des glissières de sécurité était dans le vide, le sous-sol de la route glissant petit à petit. Pour cela un décaissement de la moitié de la largeur de la chaussée a été effectué (voir sur la photo). Ces travaux s'avèrent indispensables pour la sécurité de tous les usagers.

Malheureusement, un retard dans l'approvisionnement de matières premières, occasionne un prolongement de la **fermeture de la montée de la Frette dans les deux sens jusqu'au 20 novembre 2023.**



**Une dictée** sera proposée aux volontaires, pour 3 niveaux : Primaire, Collège, Ado-Adultes, avec des textes adaptés.

La commission Culture offrira un goûter à l'issue de ce moment ludique.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de cet après-midi d'automne. Vous pouvez déjà vous inscrire à l'adresse suivante : [saintsorlindictee@orange.fr](mailto:saintsorlindictee@orange.fr).

*Petits et grands êtes invités chaleureusement à la première édition de*

Commission Culture / Saint-Sorlin de Morestel



*Dimanche 26 Novembre,  
14h30,  
Saint-Sorlin de Morestel\**

\* Ecole primaire, 73 route de l'église 38510 Saint-Sorlin de Morestel

\*\* 06 11 95 44 64 / [saintsorlindictee@orange.fr](mailto:saintsorlindictee@orange.fr)

## Avancement des travaux à l'intérieur de la mairie pour la réhabiliter et la mettre aux normes. C'est parti !

Les travaux prévus depuis 2021 commencent enfin pour environ 6 mois, avec la rénovation de tout le bas du bâtiment de la mairie. La salle de réception deviendra salle de mariages, de réunions et du conseil municipal.

L'ancienne cantine sera transformée en deux bureaux :

- Accueil du public pour le premier.
- Rendez-vous avec les élus pour le deuxième.

La salle du caveau sera entièrement rénovée. Elle pourra être louée aux familles (sans cuisine); des expositions temporaires ou petites fêtes et animations pourront y avoir lieu.

Problème actuel : L'humidité s'infiltré le long des murs jusque dans le sous-sol; ce qui a dégradé le plancher entre le rez-de-chaussée et le niveau inférieur.

Solution : Déposer un drain le long du mur extérieur, traverser la salle du caveau, pour rejoindre le regard des eaux pluviales.

Une grande tranchée sera faite devant la mairie pendant quelques jours seulement.

L'accueil du public a pour l'instant toujours lieu à la mairie et ne sera que faiblement impacté par les travaux. Les habitants seront informés via le réseau Panneau Pocket des jours où le public ne pourra pas être reçu.

Ces travaux s'élèvent à 210 000€ HT. La commune est aidée par le Département de l'Isère à hauteur de 37%, l'Etat via la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 19% et la communauté des communes, dans le cadre de son appel à projet pour soutenir les opérations communales « transitions et mobilités durables » à hauteur de 24%, soit un taux de subvention égal à 80%, ce qui est le maximum autorisé.

La première étape étant de refaire la dalle de la salle de réception de la mairie, tout a commencé par le déblaiement de l'ancien plancher et de l'assainissement dans la salle du caveau, au niveau inférieur (voir photo).





## À l'ancienne école, appelée à devenir salle des fêtes.

Ce dossier a été estimé à 241 000 €. Un renforcement structurel du bâtiment sera nécessaire, qui rajoute 10 000 € au montant initialement prévu.

Les différentes instances n'ont pas les mêmes critères d'aide, et par conséquent, n'ont pas retenue la même base éligible.

Nous serons aidés par le Département de l'Isère qui a retenu la toute première évaluation datant de 2021 (date de dépôt du dossier) soit 270 500 euros. La subvention sera de 96 485 euros plus une « réserve » de 11 715 euros en cas d'augmentation de tarif.

L'Etat, par le biais de la DETR, nous a annoncé en juin 2023 avoir retenu 250 867 € éligibles, et nous attribuer une subvention de 50 173 €.

La Région Auvergne Rhône Alpes quant à elle, nous a informés également en juin avoir retenu 265 477 € éligibles pour attribution d'une subvention de 52 369 €.

Actuellement le désamiantage a été effectué et les huisseries déposées.

Nous vous tiendrons informés au fil des Sorl'Info, de l'avancement de ces travaux.

## À Saint-Sorlin, on aime les chevaux mais pas les rodéos - vous comprendrez bientôt ce titre ;-)

Dans la traversée de la Frette, la vitesse des véhicules utilisant cet itinéraire reste élevée, les relevés du département le confirmant. Cela exaspère les riverains et leur procure un sentiment d'insécurité.

Afin de faire prendre conscience aux usagers de leur vitesse, Saint Sorlin s'est doté (à ses frais), d'un **radar pédagogique** qui indique la vitesse de chaque véhicule, en vert si conforme (inférieur à 50 km/h), en rouge au-delà jusqu'à 70 km/h. Au delà de cette vitesse, il n'y a plus d'affichage afin de ne pas tenter les fous du volant d'établir de « glorieux records ».

Pour des phases de test, le radar a été positionné le mardi 17 octobre dans le sens « montant » et est opérationnel depuis même si les travaux actuels limitent considérablement le volume de circulation.

Néanmoins, toutes les vitesses sont enregistrées, horodatées et sauvegardées, aussi bien dans un sens que dans l'autre. L'analyse de ces données permettra d'orienter de futurs aménagements relatifs à cette portion de route.





## Le Syclum vous aide au tri

Les déchets assimilables aux ordures ménagères sont les déchets résiduels après tri des recyclables, encombrants ou produits dangereux. Sont donc exclus de la collecte :

- **les déchets toxiques, inflammables, corrosifs ou explosifs :**

Types de déchets	Solution d'évacuation
Les acides ou bases Tous types de déchets chimiques Les huiles et solvants Les filtres à huile	Déchèterie
Les résidus de peinture, solvants, vernis et colles Les piles, les accumulateurs, les batteries Les cartouches d'imprimantes	Reprise par le vendeur ou déchèterie
Les déchets d'activités de soins à risque infectieux	Pharmacie ou déchèterie
Les cartouches de protoxyde d'azote. Les bouteilles de gaz Les extincteurs	Déchets consignés à rendre aux vendeurs

- **les déchets dont le volume ou la nature leur permet d'être traités par d'autres moyens que la collecte des ordures ménagères :**

Types de déchets	Solution d'évacuation
Les encombrants La ferraille Le bois Les gravats Les déchets de bâtiment	Déchèterie
Les cartons Les textiles usagés	Colonnes en collecte de proximité ou déchèterie
Les déchets verts ou végétaux	Broyage et compostage ou déchèterie
Les pneumatiques Les déchets électriques et électroniques Le mobilier	Reprise par le vendeur ou déchèterie

• **les recyclables secs :**

Types de déchets	Solution d'évacuation
Le verre alimentaire (bouteilles et pots)	Colonnes de collecte de proximité
Les journaux, magazines, papiers graphiques Tous les emballages ménagers	En mélange dans les bacs jaunes ou dans les colonnes jaunes ou bleues de collecte de proximité en fonction des secteurs

• **Les déchets alimentaires :**

Types de déchets	Solution d'évacuation
Les déchets alimentaires (préparation et restes de repas) Produits non-consommés	Compostage individuel, lombricompostage, compostage partagé ou collecte séparée de proximité pour les secteurs équipés.

[www.syclum.fr](http://www.syclum.fr)

**Démarches en ligne : Attention aux faux sites administratifs**

Demande d'extrait d'acte de naissance, consultation de points sur le permis de conduire, déclaration d'ouverture de chantier... Certains sites commerciaux font tout pour tromper le consommateur et prendre l'apparence d'un site officiel.



Couleurs bleu, blanc et rouge, drapeaux, Marianne, logos similaires aux logos officiels, ces sites n'hésitent pas à entretenir la confusion sur leur véritable statut. Et évidemment moyennant rémunération. Nos conseils pour rester vigilants face aux faux sites administratifs.

**Comment reconnaître un faux site administratif ?**

**La première chose à faire est de vérifier l'URL (Uniform Resource Locator) du site,** affichée dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet. **Les sites officiels de l'administration française doivent se terminer par « .gouv.fr » ou « .fr » et jamais par « .gouv.org » ou « .gouv.com »** prévient la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF).

Toutefois, « un site en .fr ne garantit pas obligatoirement qu'il s'agisse d'un site officiel et la société qui l'exploite peut ne pas être établie en France ». De même la mention « https » est une condition nécessaire pour reconnaître un site officiel mais pas suffisante.

**Quelles bonnes pratiques pour se protéger des faux sites administratifs ?**

Afin de se protéger au mieux des sites frauduleux lors de vos démarches administratives en ligne, il convient de :

- consulter le site **service-public.fr**, **franceconnect.gouv.fr** ou un autre site gouvernemental **.gouv.fr** pour être redirigé vers le site adéquat en fonction de la demande,
- ne pas se fier aux premiers résultats des moteurs de recherche car ils ne correspondent pas toujours aux sites officiels mais souvent à des annonces commerciales,
- vérifier que l'URL du site se termine par « .gouv.fr » ou « .fr » *et* non par une autre formulation,
- vérifier l'identité du site et ses mentions légales avant de réaliser le moindre paiement.

Les sites officiels proposent des services en ligne gratuitement, notamment pour :

- [une demande d'acte d'état civil](#) (acte de naissance, mariage ou décès)
- [une demande d'extrait de casier judiciaire](#) (bulletin n°3)
- [une demande de permis de conduire en ligne](#)
- [la consultation du nombre de points de votre permis de conduire](#)
- [le paiement des amendes en ligne](#)
- [une pré-plainte en ligne](#)
- [une inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique](#)
- [la déclaration de début d'activité de micro-entrepreneur \(auto-entrepreneur\)](#)

Cette liste n'est pas exhaustive, [retrouvez les services en ligne et formulaires proposés par service-public.fr.](#)

### **Attention au piège à la souscription**

De nombreux usagers ont été abusés par le « piège à la souscription » ou à « l'abonnement caché ». L'internaute, mis en confiance par différents artifices de présentation (drapeau tricolore, Marianne, référence à des ministères, etc.), n'identifie pas la nature réelle de la transaction et se retrouve abonné à un service (qu'il n'a ni souhaité, ni identifié) en enchaînant tout un parcours de navigation, étape par étape.

Au moment de la conclusion du contrat, moyennant un euro pour l'obtention d'un document administratif, le consommateur souscrit en réalité un abonnement d'un montant mensuel bien supérieur (de l'ordre par exemple de 50 euros, pendant plusieurs mois).

### **Que faire si vous êtes victime d'une arnaque ?**

La première chose à faire dans ce cas est d'alerter un organisme officiel de cet incident.

- ✓ La direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) dispose d'un service dédié à cet effet. <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques>

- ✓ Vous pouvez ainsi signaler l'arnaque sur le site SignalConso. <https://signal.conso.gouv.fr/fr>
- ✓ Si vous avez effectué un paiement en ligne dans le cadre de votre démarche, il convient de contacter le Centre européen des consommateurs, en particulier si le site est situé dans l'Union Européenne. <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aide-conseils-gratuits-consommateurs-centres-europeens>

## La place des associations

La matinée **huîtres** de Saint-Sorlin en Fête est sur les rails !

Nous sommes à quelques jours de notre matinée huîtres et crevettes.

Dernièrement, l'équipe de Saint Sorlin en Fête s'est réunie pour préparer cette animation. Celle-ci aura lieu le dimanche 12 novembre 2023 et non le 10 novembre comme annoncé par erreur.

Cette année, en raison des travaux à la mairie et à l'ancienne école, la manifestation se déroulera dans la cour de l'école en contrebas de l'église. Il suffira de suivre le fléchage pour nous rejoindre.

Les amateurs de fruits de mer pourront soit déguster sur place soit emporter. Tout est prévu pour les accueillir à partir de 9h00. Une buvette sera installée.

Il est conseillé de réserver, nous vous attendons nombreux !

Gilles Patricot  
Président de St Sorlin en fête

Dimanche 12 novembre 2023

# MATINÉE HUÎTRES ET CREVETTES

À partir de 9h




Buvette



Cour de l'école  
St Sorlin de Morestel

Réervations : 07 84 00 32 80  
06 25 73 14 79



Sur place ou à emporter

## Vente de chocolats au profit du sou des écoles



Bonjour à tous et à toutes,

Le sou des écoles lance sa traditionnelle vente de chocolats de Noël avec notre partenaire **Initiatives Chocolats** et le Chocolatier **Alex Olivier**.

Ces friandises sont un délicieux moyen de (se) faire plaisir au moment des fêtes!

Nous vous rappelons que notre objectif est d'aider les Maîtresses à développer des projets toujours plus inspirants pour les enfants, alors n'hésitez pas à partager le lien de la vente en ligne à vos proches!

Vous pouvez consulter le catalogue, commander et payer en ligne ([asso.initiatives.fr](http://asso.initiatives.fr) *CODE D'ACCES: UFHFYH*) ou retourner le bon de commande ci-joint et le règlement (*chèque à l'ordre du sou des écoles ou espèces dans une enveloppe avec vos noms et coordonnées*) au plus tard le **Vendredi 17 Novembre 2023** dans la boîte aux lettres du sou des écoles sur la place de Vasselin.

Les informations concernant la livraison vous seront transmises ultérieurement par les canaux de communication des Mairies.

**Livraison garantie avant les fêtes !**







# BIENVENUE

## AUX NOUVEAUX **Saint-Sorlinois**

### ACCUEIL des NOUVEAUX ARRIVANTS de 2023

Nous serons très heureux  
de vous recevoir à l'école (dans la salle de motricité),  
**le vendredi 17 novembre 2023 à 19h**

Merci de confirmer votre présence  
auprès du secrétariat de la mairie **avant le 7 novembre 2023**.

---

La mairie sera fermée  
**du 30 octobre au 03 novembre inclus.**

Si vous avez besoin de contacter la mairie pendant cette période,  
vous pouvez laisser un message vocal au 04 74 80 12 31  
ou envoyer un courriel à [secretariatssm@gmail.com](mailto:secretariatssm@gmail.com)

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.  
04 74 80 12 31  
[secretariatssm@gmail.com](mailto:secretariatssm@gmail.com)  
[www.saint-sorlin-de-mostel.fr](http://www.saint-sorlin-de-mostel.fr)

**Accueil**  
Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h  
Mercredi : 8h30/11h30  
Vendredi : 8h30/12h